

Entre béal et pigeonniers

Distance

↔ 10
km

Durée

🕒 2h45

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

⬆️⬆️ +105
m

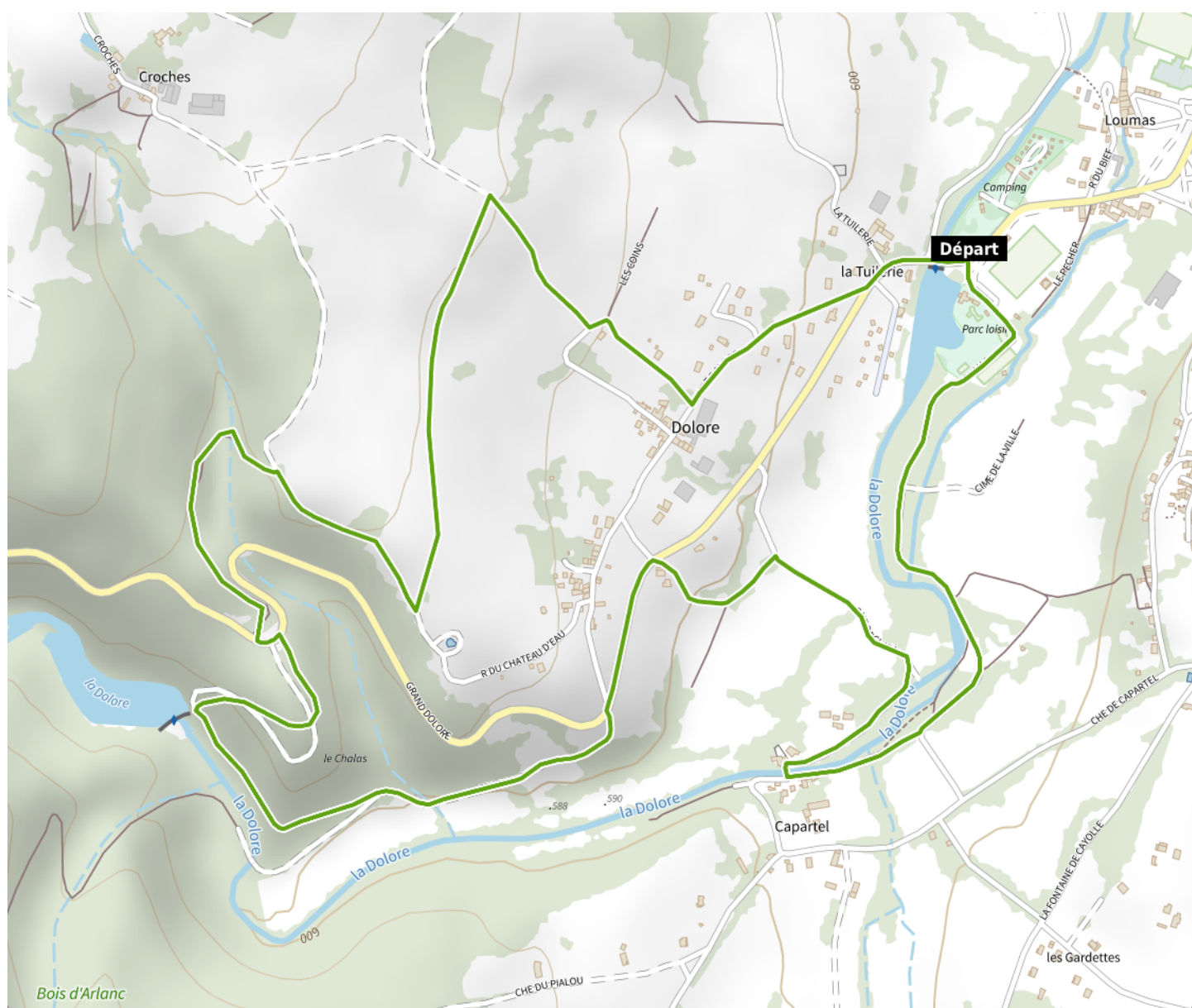
Balisage

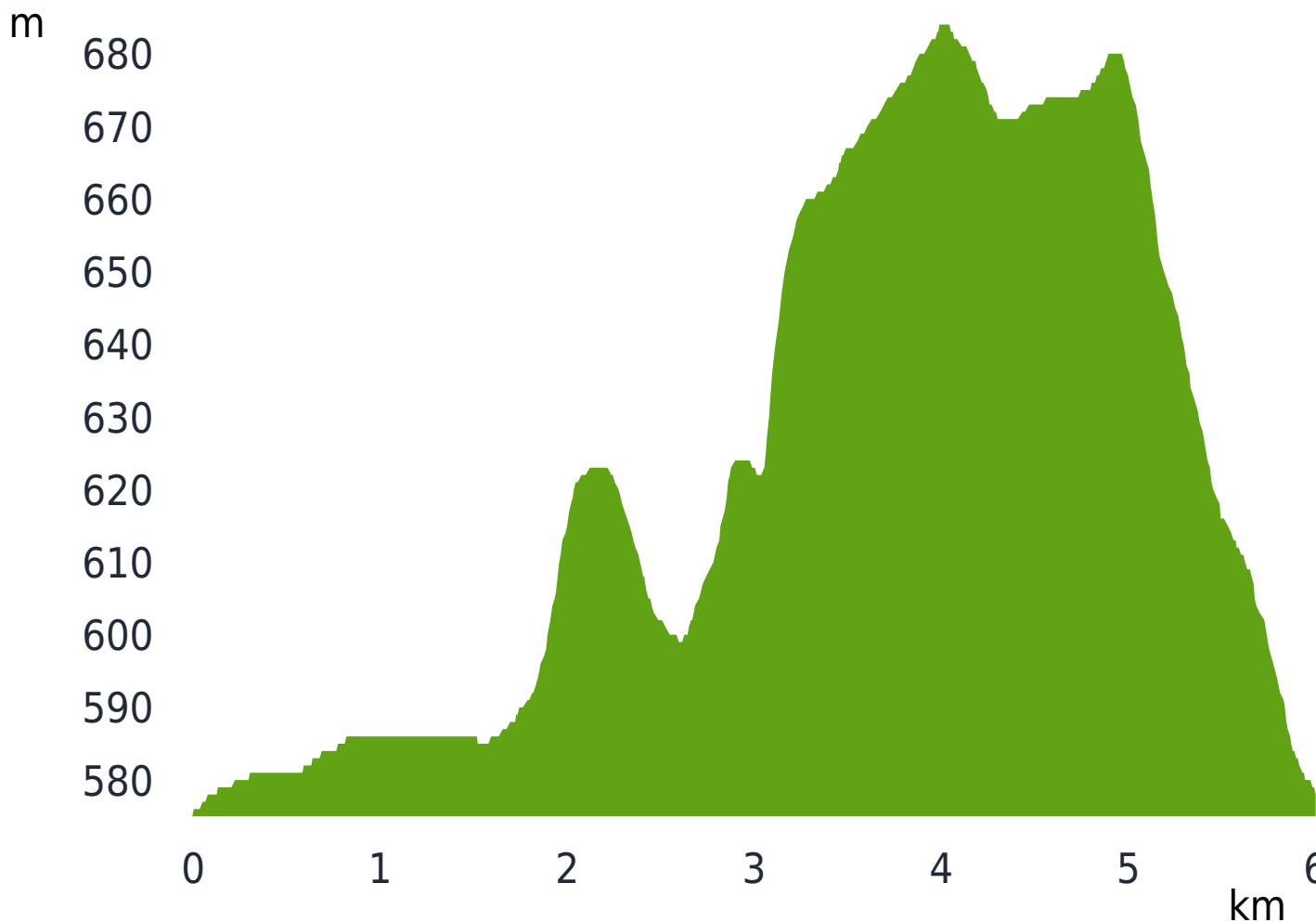
 Jaune



Chiens autorisés — Animaux acceptés en laisse uniquement.

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Saint-Germain-Lembron

Adresse de départ

Place du désert

63340 Saint-Germain-Lembron

Accès au point de départ

Accès au départ : De l'autoroute A75, sortie 17, poursuivre jusqu'à la place du Désert à Saint-Germain-Lembron.

Description du parcours

Le circuit suit les bords d'une couze et en s'élevant doucement sur les vergers des côtes de Collanges. Il permet de flâner dans le dédale de rues du vieux Saint-Germain-Lembron et de Collanges à la découverte des témoignages de leur passé moyenâgeux.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ, passer devant le bar. Au carrefour de la D909 et D214, prendre à gauche la rue Antoine Porte. À la deuxième rue, tourner à gauche rue du Vieux Moulin, puis après 50 m à droite sur le chemin du Béal. Poursuivre en face entre les murs et tourner à gauche au deuxième chemin à hauteur de la grille. Continuer entre les murs pour rejoindre le parc. Prendre à droite pour le traverser. À la sortie, continuer à gauche entre les murs. À hauteur de l'entrée du cimetière, virer à droite sur le chemin goudronné, puis encore à droite sur le chemin de la Plagne (PVI : vue sur le château de Chalus). Poursuivre entre mur et ruisseau jusqu'à l'intersection. Partir à droite, laisser le premier chemin à gauche et continuer tout droit jusqu'au croisement en T contigu aux écuries.

Étape 2 : Se diriger à droite. À l'intersection, emprunter le chemin le plus à gauche, enjamber le ru, passer à côté d'un pigeonnier. À l'intersection suivante (pigeonnier en vue), continuer tout droit sur le chemin herbeux face au village de Collanges ; poursuivre jusqu'à la route D214. La traverser, puis 10 m après, à la fourche, continuer à gauche et monter au village de Collanges. À la route (D141), aller à droite puis monter dans le bourg, à gauche, par la Grand Rue jusqu'à la fourche.

Étape 3 : Prendre à gauche la rue du château puis la quitter rapidement pour monter à droite la rue du Montcelet. À la double fontaine (PP1 : bâti et jardin), tourner à gauche et longer le parc du château (PP2 : bâtiment avec dôme dans l'enceinte du château). Au bout de la rue, au métier à ferrer, tourner à droite rue du château (PV2 : point de vue sur Bard, le pic de l'Avoiron, les côtes de Boudes et de Chalus) (PP3 : château de Collanges et église). Continuer tout droit en laissant à droite la petite rue de l'église. À l'intersection suivante, à la croix (PV3 : vue sur les pics de Nonette et d'Usson), aller en face sur le chemin principal jusqu'à la ferme.

Étape 4 : Descendre à gauche en laissant le premier chemin à droite, puis 250 m plus loin, continuer sur le chemin de droite. Au croisement suivant, à la maison, partir à gauche. À l'intersection, aller à droite sur le chemin de la Ronzière pour monter jusqu'au carrefour avec la D909. La traverser et poursuivre en face sur 25 m jusqu'à la rue du Moncelet.

Étape 5 : La prendre à gauche, puis successivement, à gauche la rue de la Tournelle, à droite la rue des Remparts, Traverser la place du Seuil puis, après un crochet à droite, descendre à gauche la rue Haute des Jardiniers, et encore à gauche la place des Jardiniers (fontaine). Continuer à droite, puis à gauche jusqu'à la place Saint-Jean (fontaine). Emprunter la rue St Jean conduisant à l'église, contourner celle-ci par la droite. Prendre la rue Neuve à gauche, puis la ruelle voûtée (PP4 : église, maison bourgeoise). Contourner l'église par la droite, puis tourner à droite (PP5: maison du Lembron). À la route D909, partir à gauche pour rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.